

Plan de Division des parcelles



Fosses-la-Ville / 1e division / Section G Echelle : 1/1500

Liste des symboles utilisés

■	Ancienne Borne	●	Bouche d'incendie	—	Ligne H. Tension
⊗	Nouvelle Borne	▨	Grille d'égout	—	Ligne M. Tension
○	Piquet Béton	⊙	Taque d'Eau	—	Ligne B. Tension
○	Piquet Bois	⊙	Taque d'égout	—	Ligne H. Tension
○	Piquet Fer	⊙	Vanne d'Eau	—	
⊙	Feuille	⊙	Vanne d'Arrêt	—	
⊙	Conifère	△	Borne I.G.N.	—	

PLAN DE BORNAGE

Province de Namur  
**COMMUNE DE FOSSES-LA-VILLE**  
 1<sup>ère</sup> Division

Permis de lotir délivré par le Collège des Bourgmestre et Echevins  
 de Fosses-la-Ville en séance du 07 août 2006.

Références urbanistiques : 4 / LAP3 / 2006 / 77 / 354L

Plan de Bornage  
**LOT N° 2**

Demandeurs : S.P.R.L. Joseph BAIJOT & FILS.

Références cadastrales : Section G - 63<sup>e</sup> / pie.

Contenance calculée : 09 ares 51 centiares.

Délimitation : La parcelle est délimitée par les points n° 101-103-112-113-101.

Servitudes : Aucune servitude ne grève le lot concerné.

Origine des limites : Voir dossier de lotissement.

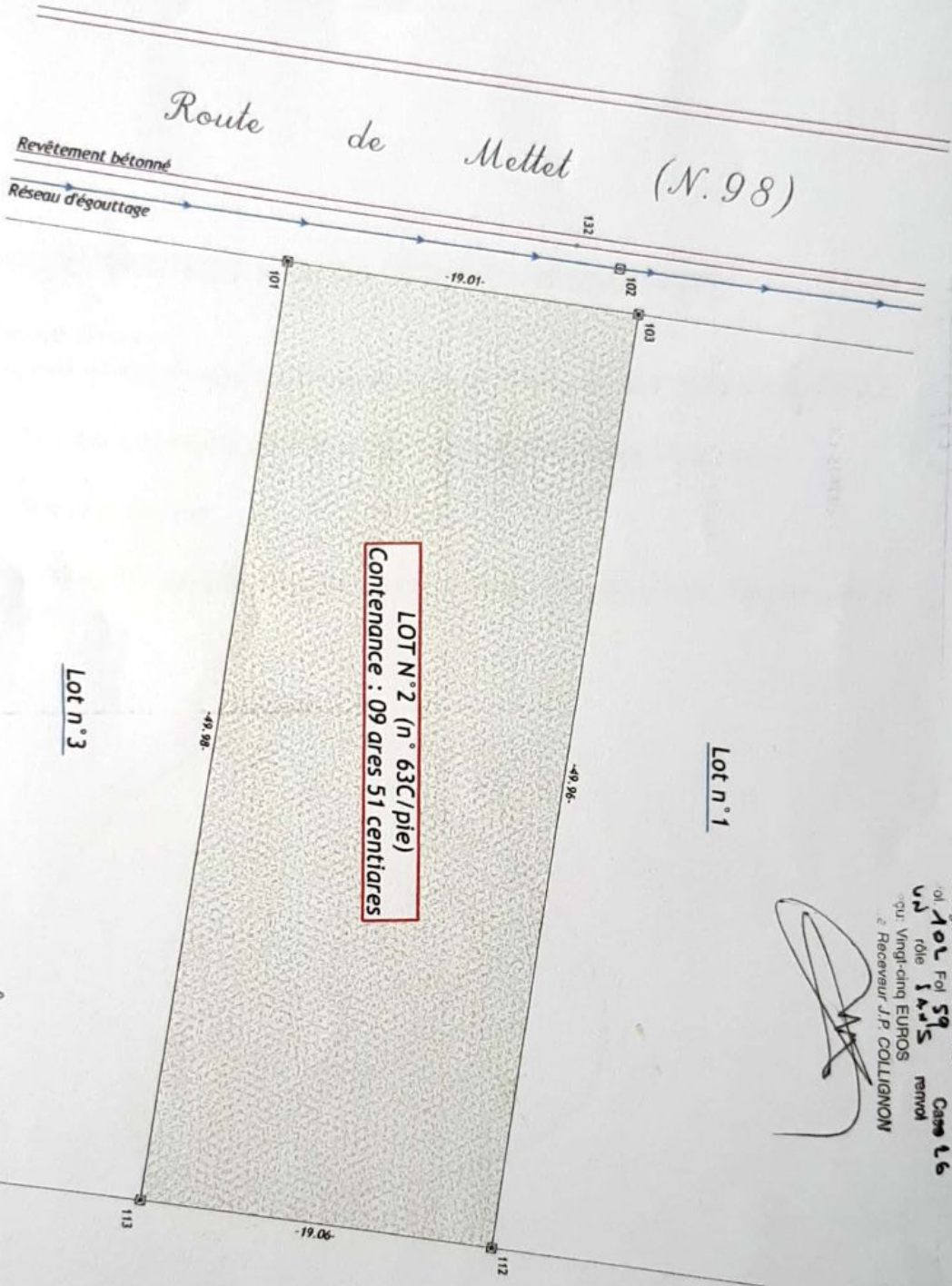
Leuf et dressé par le Géomètre-Expert soussigné, légalement admis et accrédité en cette qualité par le Tribunal de Première Instance siégeant à NAMUR.

U. L. K. I. L. L. U. L. I.  
 GEOMETRE EXPERT  
 BERTHIE : 012547961.08  
 DATE : le 20.02.2007  
 Ing. Armand BERTULOT

ARMAND BERTULOT  
 Ingénieur en construction - Géomètre-Expert  
 6, Rue des Aigles - 51700 Frohenbeville  
 GSM : 0474/653.3019  
 Fax : 0442/1.10279  
 127, Avenue Heulor - 21101 Louvain-la-Neuve

Remarque importante : Toutes les parcelles sont bornées à la signature de l'acte. Toutes interventions ultérieures (Recherches de limites, pertes de bornes, etc...) seront facturées suivant les honoraires normaux du Géomètre-Expert. Sol. un forfait de 1000€ HTVA.

438-2007



**LOT N°2 (n° 63C/piel)**  
**Contenance : 09 ares 51 centiares**

Lot n°1

Lot n°3

MATRICULE	X	Y	Z
101	100,000	112,878	9,833
102	82,237	113,406	9,290
103	81,211	115,791	9,057
112	86,693	165,191	9,538
113	107,533	162,290	10,157
114	84,584	112,200	9,434

Enregistré à GEDINNE le  
 le 19 JUL. 2007  
 Folio 59  
 rôle 1415  
 Cans 16  
 Reçu: Vingt-cinq EUROS  
 Receveur J.P. COLLIGNON

*[Signature]*

*Jos. Beguin*

*[Signatures]*

Willy & Jenny  
 WINSON

Signé "Ne varietur" par les parties  
 et nous, Notaire E. Beguin à Beaurainq,  
 en annexe à l'acte de notre ministère  
 du 6/1/04.

Echelle : 1/250